

# ARC-infos

n°65 Mars-Avril 2017

ARMANCOURT ■ BETHISY-SAINT-MARTIN ■ BETHISY-SAINT-PIERRE ■ BIENVILLE ■ CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■ COMPIEGNE ■ JANVILLE ■ JAUX ■ JONQUIERES ■ LACHELLE ■ LA CROIX SAINT OUEN ■ LE MEUX ■ MARGNY-LES-COMPIEGNE ■ NERY ■ SAINTINES ■ SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-SAUVEUR ■ SAINT VAAST DE LONGMONT ■ VENETTE ■ VERBERIE ■ VIEUX-MOULIN

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)

## Nouvelles dimensions, nouvelles ambitions !



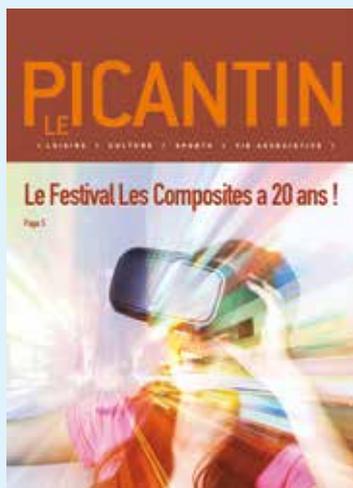
Le tourisme  
s'ouvre au Pays  
des Sources

p. 8



Nos déchets gérés  
à une autre  
échelle

p. 10/11



## Votre agenda intégré au "Picantin"

**La fusion et l'arrivée de nouvelles communes constituent l'occasion de faire évoluer notre publication.** Les deux pages d'agenda intègrent désormais le support "Le Picantin", qui sera distribué en même temps qu'ARC-infos dans les foyers de nos 22 communes. Cette évolution permet de traiter les manifestations avec davantage de détails. Vous gagnerez aussi en lisibilité avec des rubriques qui vous permettront de

retrouver rapidement vos centres d'intérêts. Au-delà de cette évolution, d'autres pourraient intervenir dans les mois à venir. Nous pouvons vous en annoncer une première : les 6 nouvelles communes rejoignant l'ARC seront présentées, tour à tour, au fil des numéros.

## Côté Jardins

**A La Croix Saint Ouen, le nouveau tronçon de la rue Jules Ferry a été inauguré, créant ainsi un lien entre le centre-bourg et le nouveau quartier de la ZAC des Jardins (aménagé par l'ARC).**

Le plan de circulation a été repensé pour favoriser l'accès aux commerces et limiter la circulation de transit dans le centre-bourg.



## Un guichet unique pour l'amélioration des logements

**La plateforme Habitat Rénové vous accompagne gratuitement dans vos projets de rénovation énergétique. Elle est désormais installée près de la gare de Compiègne, au 6 quai de la République.**

C'est un lieu d'information unique, avec des passerelles entre les dispositifs d'aide et les partenaires. Sur place, vous pourrez notamment avoir des conseils sur la rénovation de votre logement (isolation, chauffage, menuiserie, ventilation, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement...), sur les aides financières disponibles auxquelles tout particulier a droit (sans condition de ressources), ainsi qu'une aide pour la mise en relation avec des artisans et l'analyse de leurs devis.



## Un nouveau président à l'UTC...

**Philippe Courtier succède à Alain Storck à la tête de la prestigieuse université de technologie.**

Ce brillant ingénieur et polytechnicien est également docteur de l'Université de Paris VI. Il a notamment été directeur adjoint de Météo-France, puis il a dirigé l'Ecole nationale des ponts et chaussées, l'EM Lyon Business School et le service de recherche au sein du Commissariat général au développement durable. Ce Chevalier de la Légion d'honneur avait été élu au 1<sup>er</sup> tour lors du conseil d'administration de l'UTC.

## ... et une innovation



**Des voitures communicantes sont développées au sein du laboratoire Heudiasyc de l'UTC.** Le principe permet d'associer des signaux issus des voitures pour prévenir d'un événement : bouchons, verglas, brouillard, pluie battante... Notre agglomération devrait être la première à expérimenter ce type de système sur un réseau de bus.



Contact : [contact@habitat-renove.fr](mailto:contact@habitat-renove.fr)  
03 44 85 44 95

## Un accord avec Beauvais et Creil

**Le pôle métropolitain de l'Oise a été créé, il associe les Communautés d'Agglomérations de Compiègne, Beauvais et Creil.**

Cette coopération donne davantage de poids au sein d'une région Hauts-de-France regroupant 6 millions d'habitants et des agglomérations d'envergure. Elle permet aussi d'ouvrir l'accès à des fonds régionaux dédiés aux pôles métropolitains de taille suffisante. Des objectifs communs ont été déterminés : accompagner les mutations industrielles, offrir un environnement favorable aux entreprises et à leurs salariés, soutenir l'innovation et le développement de nouvelles filières et travailler l'image d'un territoire d'innovation et d'industrie.



## Une étude pour un bassin à Rivecourt

**A l'image du bassin des Muids à Choisy-au-Bac, l'ARC et la commune de Longueil-Sainte-Marie étudient l'opportunité d'utiliser des bassins existants sur la commune de Rivecourt pour lutter contre les crues.**

Ces aménagements auraient un impact positif sur Le Meux, La Croix Saint Ouen et Longueil-Sainte-Marie. L'étude sur le sujet se fait grâce au soutien de l'Entente Oise-Aisne, qui finance la moitié des 137 040 € HT. L'Entente Oise-Aisne est une structure interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. C'est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) créé par les six conseils départementaux du bassin versant qui en sont membres : l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, l'Oise et le Val-d'Oise.



## Nouvelles dimensions, nouvelles ambitions !

Dans une région redimensionnée et face au poids des grandes métropoles, il est bon de voir notre intercommunalité élargir ses horizons. Ces derniers mois ont été marqués par de nouvelles coopérations entre notre intercommunalité et d'autres partenaires. On peut y voir le signe que l'ARC attire et que ses élus et ses équipes sont reconnus pour leur engagement efficace.

Pour commencer, soulignons naturellement le passage de l'intercommunalité à 22 communes. Outre le fait de réunir deux cités impériales (Compiègne et Verberie), cette fusion permet surtout d'avoir un tissu économique plus important, d'amener de nouveaux services aux habitants ou de profiter de caractéristiques touristiques complémentaires.

Soulignons également le partenariat qui se met en place avec Beauvais et Creil pour constituer un pôle métropolitain ayant une taille suffisante pour peser dans une région de 6 millions d'habitants.

D'autre part, une convention touristique a été signée avec l'intercommunalité du Pays des Sources pour promouvoir des points d'intérêts différents, que je vous invite à découvrir dans ce numéro.

Enfin, notre syndicat de gestion des déchets, que j'ai le plaisir de présider, a lui aussi évolué vers une plus grande échelle territoriale.

Avec ces évolutions raisonnées, nous sommes plus grands, nous voyons plus grand !

**Philippe MARINI**

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne*

*Sénateur honoraire de l'Oise*

*Maire de Compiègne*



# Une intercommunalité de 22 communes

Depuis la fusion en janvier, notre intercommunalité comprend désormais les 16 communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et les 6 de la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA).

Nous sommes plus de 80 000 habitants désormais dans notre intercommunalité. Le rassemblement de l'ARC et de la CCBA est lié, au départ, à une obligation législative, imposant que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) aient plus de 15 000 habitants (la CCBA n'avait que 10 000 habitants). Mais de cette obligation, nous avons fait une opportunité, en trouvant des complémentarités et de nouvelles perspectives de développement.

## Quel nom utiliser ?

La raison sociale de notre nouvel établissement est bien Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne, mais c'est le nom et le logo de l'ARC qui vont être utilisés dans notre communication. En effet, la forte notoriété de l'ARC s'est forgée depuis près de 15 ans et la grande majorité de nos administrés et de nos contacts extérieurs nous identifient très bien sous cette dénomination. L'acronyme ARC est retenu bien plus facilement qu'ARCBA. De plus, il serait contreproductif de modifier notre image.

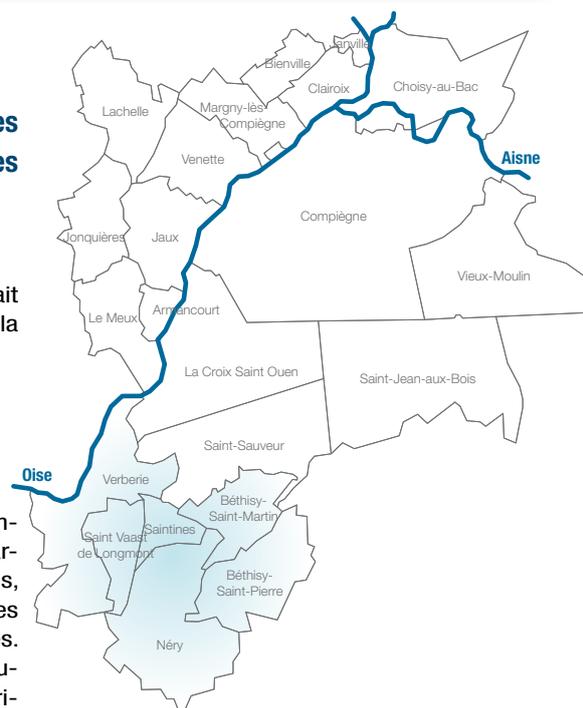
La création d'un nouveau logo serait inefficace et bien trop coûteuse pour la collectivité.

## Des films qui valorisent nos communes

Pour souhaiter la bienvenue aux six communes de l'ex-CCBA (Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Verberie) des films de présentation ont été réalisés. Vous serez sans doute surpris de découvrir tous les atouts de ces nouveaux territoires en vous rendant sur les pages des communes de notre site.

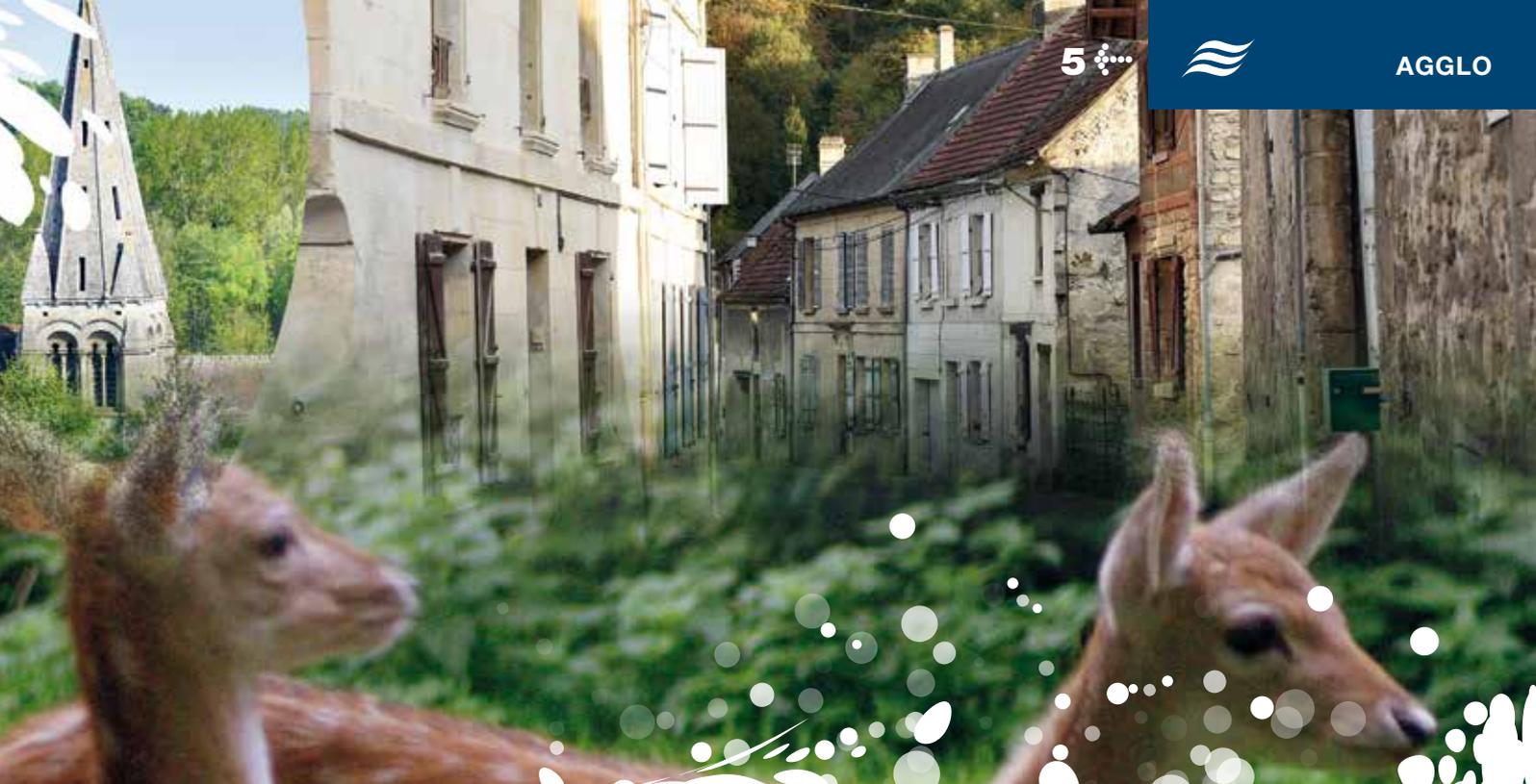
## Quels changements ?

La vocation et les caractéristiques des deux anciennes intercommunalités étaient différentes, avec des objectifs d'investissement et d'attractivité pour l'ARC et une orientation de la CCBA avant tout vers les services à la population. Il va donc falloir harmoniser en quelques années les approches sur une série de domaines.



Place de l'Hôtel de Ville  
CS 10007  
60321 Compiègne cedex

03 44 40 76 00  
[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)



COMPETENCES	ARC	CCBA
<b>Collecte des déchets</b>	Les consignes de tri et les contacts restent les mêmes.	La redevance incitative reste en place pour le moment. Votre interlocutrice est désormais joignable au 03 44 85 44 75 ou par mail : <a href="mailto:dechets.ri@agglo-compiegne.fr">dechets.ri@agglo-compiegne.fr</a> . Des permanences sont mises en place 15 rue Saint-Pierre à Verberie les lundis (16h/19h), mercredis (9h/12h30) et vendredis (14h/17h).
Harmonisation des modalités de tri et de collecte dans un maximum de 5 ans.		
<b>Eau potable</b>	Compétence intercommunale depuis le 1 <sup>er</sup> janvier. Pas de changement pour les habitants dans un premier temps.	Service intercommunal à partir de 2019.
Harmonisation des prix et des services lissée sur plusieurs années, avec comme objectif une baisse du prix moyen.		
<b>Assainissement</b>	Toujours une compétence de l'ARC.	Les syndicats disparaîtront au fur et à mesure : en 2018 la compétence sera totalement intercommunale.
<b>Transports</b>	Des lignes de bus ou d'AlloTIC seront étendues et feront la liaison avec de nouvelles communes.	De nouveaux services vont être mis en place d'ici l'été, une communication spécifique sera réalisée.
<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	Ce dispositif de la CCBA sera étendu à l'ARC dans les années à venir.	Pas de changement, avec une antenne conservée à Verberie, 15 rue Saint-Pierre (03 44 38 58 31).
<b>Entretien des voiries communales</b>	Pas de compétence pour le moment.	La compétence de la CCBA disparaît mais un dispositif de mutualisation à la carte est examiné.
<b>Le Très Haut Débit</b>	La compétence sera reprise sur l'ensemble de l'agglomération, mais sans incidence sur le calendrier de déploiement et de commercialisation.	
<b>Développement économique et tourisme</b>	Il sera géré depuis l'ARC, avec par exemple l'aménagement et la commercialisation de terrains pour les entreprises ou la promotion touristique depuis l'Office de tourisme.	
<b>Aménagement de l'espace</b>	Les réflexions et des documents d'urbanisme seront désormais cohérents sur l'ensemble du nouveau territoire. Des dispositifs pour améliorer votre logement comme Habitat Rénové ou l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat profiteront désormais aux habitants des 22 communes.	
<b>Accueil des gens du voyage</b>	La CCBA n'avait pas d'obligation légale, mais l'ARC avait déjà cette compétence obligatoire. La nouvelle intercommunalité exercera donc cette compétence.	

# Les élus

Nous avons demandé aux membres de la commission "Stratégie & synthèse" les 3 enjeux forts de leur délégation d'ici 2020.



**Philippe MARINI**

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Les vice-présidents membres de la commission Stratégie & synthèse



**Bernard HELLAL**

1<sup>er</sup> vice-président de l'ARC  
Président de la commission "Stratégie & synthèse"  
Délégué aux relations avec les administrations, délégué à l'aérodrome  
Maire de Margny-lès-Compiègne

**Eric BERTRAND**

Délégué à la gestion de l'eau  
Maire d'Armancourt

**Jean DESESSART**

Président de la commission économie et tourisme  
Délégué à l'économie, aux ressources humaines, à la mutualisation et aux questions administratives  
Maire de La Croix Saint Ouen, conseiller départemental délégué

**Jean-Pierre DESMOULINS**

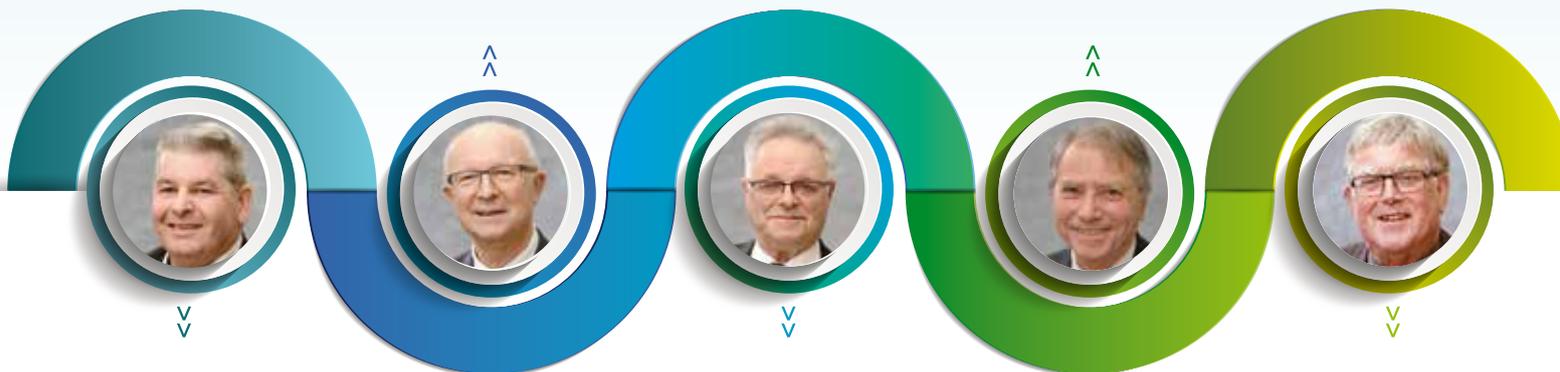
Délégué au déploiement du Très Haut Débit  
Maire de Saintines

**Michel FOUBERT**

Président de la commission aménagement, équipement, urbanisme, grands projets  
Délégué à l'aménagement, à l'urbanisme, aux grandes infrastructures, à l'innovation et à l'enseignement supérieur  
Maire-adjoint de Compiègne, conseiller régional

**Jean-Noël GUESNIER**

Président de la commission développement durable et risques majeurs  
Délégué au Système d'Information Géographique (SIG)  
Maire de Choisy-au-Bac



- ▶ Contrôler et sécuriser la production et la distribution de l'eau
- ▶ Anticiper les réglementations et mutualiser les compétences techniques
- ▶ Investir dans les communes pour des réseaux de qualité et harmoniser le prix de l'eau à la baisse

- ▶ Conserver notre attractivité pour attirer les entreprises et créer de l'emploi
- ▶ Conforter la dynamique autour des filières : innovation, tertiaire, automobile et industrie
- ▶ Favoriser la croissance sur les terrains disponibles et préserver la qualité des entrées d'agglomération

- ▶ Respecter le calendrier de déploiement de la fibre optique sur tout notre nouveau territoire
- ▶ S'assurer d'une commercialisation rapide
- ▶ Inciter les opérateurs à offrir un large choix

- ▶ Développer de manière équilibrée les zones d'activité et d'habitat
- ▶ Promouvoir les grandes infrastructures comme le Canal Seine-Nord ou la liaison Picardie-Roissy
- ▶ Renforcer encore notre pôle d'enseignement supérieur, en liaison avec les autres partenaires de l'Oise

- ▶ Poursuivre les économies d'énergie sur nos bâtiments, les industries, les transports (Canal Seine-Nord, Magéo, la voiture électrique...)
- ▶ Favoriser encore plus la valorisation de nos déchets
- ▶ Construire autrement, dans le cadre du réchauffement et des risques d'inondations, pour consolider les zones d'expansion des crues

## Les autres vice-présidents



**Evelyne LE CHAPPELLIER**  
Déléguée au Plan climat-énergie territorial  
Maire de Le Meux



**Béatrice MARTIN**  
Déléguée au patrimoine et aux paysages, aux relations avec l'Office National des Forêts  
Maire de Vieux-Moulin



**Claude PICART**  
Délégué aux aides à la pierre et au Programme Local de l'Habitat (PLH)  
Maire de Néry

## Les autres membres du bureau

**Michel ARNOULD**  
Délégué à la gestion des milieux aquatiques  
Maire de Verberie

**Philippe BOUCHER**  
Délégué à l'équipement scolaire  
Maire de Janville

**Jean-Claude CHIREUX**  
Délégué à la qualité des espaces verts communautaires  
Maire de Jonquières

**Bernard DELANNOY**  
Délégué au contrôle de gestion  
Maire de Venette

**Alain DRICOURT**  
Délégué à la gestion de la redevance incitative  
Maire de Béthisy-Saint-Martin

**Delphine DUCANCHEZ**  
Maire-adjointe à Jaux

**Claude DUPRONT**  
Délégué au port de plaisance  
Maire de Bienville

**Arielle FRANÇOIS**  
Déléguée au développement durable  
Adjointe à Compiègne

**Micheline FUSEE**  
Déléguée aux bâtiments communautaires  
Maire de Saint Vaast de Longmont

**Jean-Marie LAVOISIER**  
Conseiller municipal à Béthisy-Saint-Pierre

- ▶ Maintenir notre rythme d'implantation d'entreprises
- ▶ Poursuivre la redynamisation du cœur d'agglomération
- ▶ Être reconnu comme un pôle essentiel dans les Hauts-de-France

## ... et les grands enjeux

- ▶ Préparer les orientations du projet d'Agglo et fixer les objectifs stratégiques dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements
- ▶ Mettre en cohérence les propositions des commissions en fédérant les projets
- ▶ Etablir des priorités et un calendrier des réalisations

### Laurent PORTEBOIS

Président de la commission finances, contrôle de gestion et ressources humaines  
Délégué aux questions foncières et aux relations avec le monde agricole  
Maire de Clairoux

### Jean-Pierre LEBŒUF

Délégué au tourisme et aux relations avec le comité régional et départemental du tourisme et le Palais de Compiègne  
Maire de Saint-Jean-aux-Bois

### Nicolas LEDAY

Président de la commission transport, mobilité et gestion des voiries  
Délégué aux transports et à la mobilité  
Maire-adjoint de Compiègne

### Jean-Claude GRANIER

Président de la commission appel d'offres  
Maire de Saint-Sauveur

### Eric de VALROGER

Délégué à l'information, la communication et aux relations avec les partenaires institutionnels  
Maire-adjoint de Compiègne, vice-président du Conseil départemental



- ▶ S'assurer que le transfert de certaines charges avec la fusion n'impacte pas nos finances

- ▶ Mutualiser de nouveaux services pour réduire nos dépenses

- ▶ Travailler sur une gestion saine, rigoureuse et porteuse de dynamisme économique pour l'ensemble du territoire

- ▶ Intégrer les atouts de nos 6 nouvelles communes de l'ex-CCBA

- ▶ Valoriser nos différentes thématiques (nature, culture, mémoire, tourisme d'affaires)

- ▶ S'appuyer sur nos atouts touristiques pour attirer de nouvelles entreprises

- ▶ Adapter l'offre transports pour intégrer les 6 nouvelles communes de l'ex-CCBA

- ▶ Intégrer la mobilité dans les projets urbains, notamment en repensant le pôle de la gare

- ▶ Conseiller les entreprises sur la mobilité de leurs salariés

- ▶ Obtenir les meilleures offres sur les grands contrats ou aménagements

- ▶ Continuer à accompagner les communes sur leurs appels d'offres

- ▶ Poursuivre notre action en matière d'insertion, via les clauses incluses dans des marchés

- ▶ Valoriser davantage les acteurs locaux (habitants, entreprises, associations...)

- ▶ Renouveler notre site internet pour le rendre plus attractif et pratique

- ▶ Développer la communication par l'image (photos et vidéos)

## Les conseillers communautaires

### Marc RESSONS

Délégué à l'assainissement et président du groupe de travail "gestion unique et prise de compétence eau potable"  
Adjoint à Margny-lès-Compiègne

### Pascal SERET

Maire de Lachelle

### Eric VERRIER

Délégué à la sécurité et la vidéo-protection  
Adjoint à Compiègne

### Thérèse-Marie LAMARCHE

Adjointe à Choisy-au-Bac

### Sandrine de FIGUEIREDO

Conseillère municipale à Compiègne, vice-présidente du conseil départemental

### Sophie SCHWARZ

Conseillère municipale à Compiègne

### Sylvie OGER-DUGAT

Adjointe à Compiègne

### Marie-Pierre DEGAGE

Conseillère municipale à Compiègne

### Marc-Antoine BREKIESZ

Conseiller municipal à Compiègne

### Marie-Christine LEGROS

Conseillère municipale à Compiègne

### Philippe TRINCHEZ

Conseiller municipal à Compiègne

### Dominique RENARD

Adjoint à Compiègne

### Eric HANEN

Adjoint à Compiègne

### Françoise TROUSSELLE

Adjointe à Compiègne

### Christian TELLIER

Conseiller municipal à Compiègne

### Anne KOERBER

Conseillère municipale à Compiègne

### Joël DUPUY de MERY

Conseiller municipal à Compiègne

### Evelyse GUYOT

Adjointe à Compiègne

### Etienne DIOT

Conseiller municipal à Compiègne

### Monia LHADI

Conseillère municipale à Compiègne

### Richard VALENTE

Conseiller municipal à Compiègne

### Solange DUMAY

Conseillère municipale à Compiègne

### Jean-Marc BRANCHE

Conseiller municipal à Compiègne

### Jacqueline FERRADINI

Adjointe à La Croix Saint Ouen

### Rachida EL AMRANI

Conseillère municipale à Margny-lès-Compiègne

### Georges DIAB

Conseiller municipal à Margny-lès-Compiègne

### Xavier GERARD

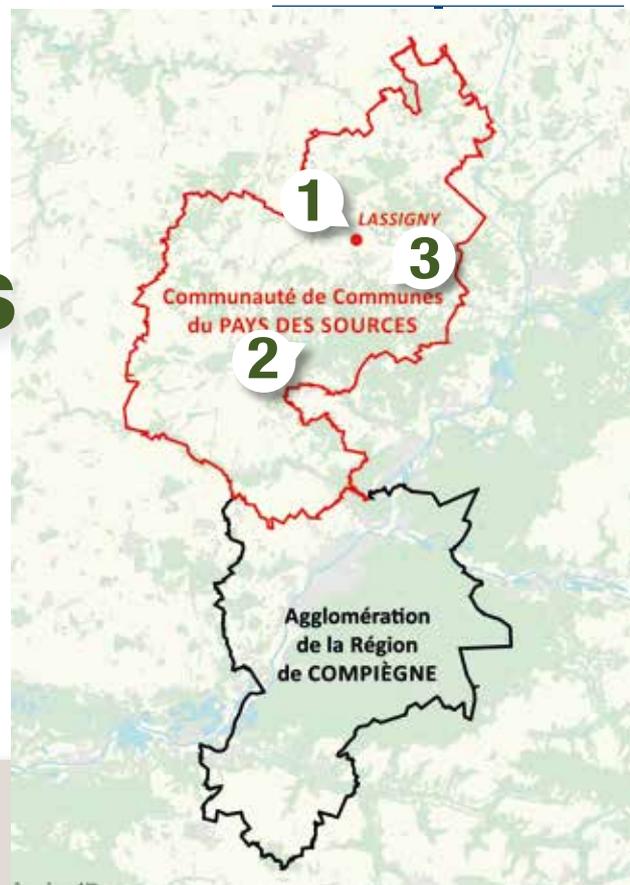
Conseiller municipal à Margny-lès-Compiègne

### Patrick STEFFEN

Adjoint à Verberie

# Le tourisme s'ouvre au Pays des Sources

Une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays des Sources, située au nord de l'ARC. En contrepartie d'une contribution financière, notre Office de Tourisme va assurer la promotion de ce territoire de 48 communes rurales qui ne manquent pas d'atouts. Petit tour d'horizon...



## 1 Une plongée dans le Moyen Age

Située à Lassigny, la Tour Roland est un chantier d'archéologie expérimental et pédagogique. On y a reconstitué un village du XII<sup>e</sup> siècle, dominé par une tour. Pour être encore plus immergé dans l'atmosphère moyenâgeuse, des ouvriers sont à l'œuvre devant vous : taille de pierre, travail du bois, poterie, forge... C'est une manière ludique de découvrir ces savoir-faire d'antan.



[www.tour-roland.fr](http://www.tour-roland.fr)

## 2 Une base de randonnée

Située dans un "espace naturel sensible", à Eincourt-Sainte-Marguerite, une base "nature et randonnée" constitue le point de départ des circuits balisés pédestres, cyclistes et équestres. On y retrouve des aménagements tels qu'une zone de pique-nique, une fontaine, un point de lavage pour les vélos, un paddock pour les chevaux et un bâtiment dédié à l'accueil des groupes.



Tél : 03 44 43 09 57

## 3 La mémoire de 14-18

Le territoire est traversé par la ligne de front de la Grande Guerre. On y retrouve donc des cicatrices et des lieux de mémoire à découvrir. Ainsi, situés sur les hauteurs de Cannectancourt, les souterrains de la carrière de la Botte témoignent de l'aménagement militaire local et de la guerre "souterraine". Les Allemands les ont utilisés de 1914 à 1917 en y creusant des galeries sur plusieurs niveaux pour se protéger et faciliter les liaisons. Les visites guidées, passionnantes, sont réalisées par une association de sauvegarde.

On retrouve aussi 4 randonnées ponctuées de panneaux d'interprétations à Thiescourt, Crapeaumesnil, Lataule et Plessier-de-Roye. Pour les plus aventureux, une course à obstacles, "la 14-18" est organisée, début novembre, à Thiescourt, sur un ancien site de la Grande Guerre. La manifestation est reconnue nationalement.



[www.musee-territoire-1418.fr](http://www.musee-territoire-1418.fr)



# Le renouveau du site Continental

Le site industriel de Clairix voit son avenir s'éclaircir. Un investisseur local, PKM Logistique, a signé un compromis de vente pour cet ensemble de 16 hectares.

Ce projet, soutenu et accompagné par l'ARC, devrait permettre d'attirer plus de 500 emplois dans un premier temps, avec l'aménagement de la moitié du site. La desserte de cette ancienne usine a constitué un atout déterminant. Ainsi la réalisation voisine du Canal Seine-Nord Europe va conduire à la construction d'un long quai de desserte de 180 mètres. Un embranchement ferroviaire en liaison avec la ligne Paris-Maubeuge est également envisagé.

Le projet prévoit notamment :

- des activités de logistique,
- une auto-école pour poids lourds,

- des activités de sous-traitance,
- un centre d'aide à domicile,
- une entreprise de débosselage,
- une activité de sellerie,
- un restaurant d'entreprise,
- une grande pépinière d'entreprises.

## 2 700

C'est le nombre de salariés supplémentaires en dix ans sur deux zones d'activité de l'ARC : le Bois de Plaisance et le Parc tertiaire et scientifique. Sur cette même période, nous nous réjouissons d'avoir accueilli 63 nouvelles entreprises !

## Les médaillés

Comme chaque année, l'ARC a récompensé trois entreprises méritantes de son territoire. Cette année, ont été mis à l'honneur lors des vœux :

■ **L'Imprimerie de Compiègne.** Basée dans la ZAC de Mercières, c'est une société plus que centenaire qui a su anticiper les évolutions de son métier pour susciter la confiance de clients très prestigieux.

■ **LBD Maison.** L'usine de Béthisy-Saint-Pierre produit chaque année près de 4 millions de brosses et balais. La brosse est numéro 1 en France. 42 % de la production est destinée aux supermarchés et 22 % à la marque Eléphant.

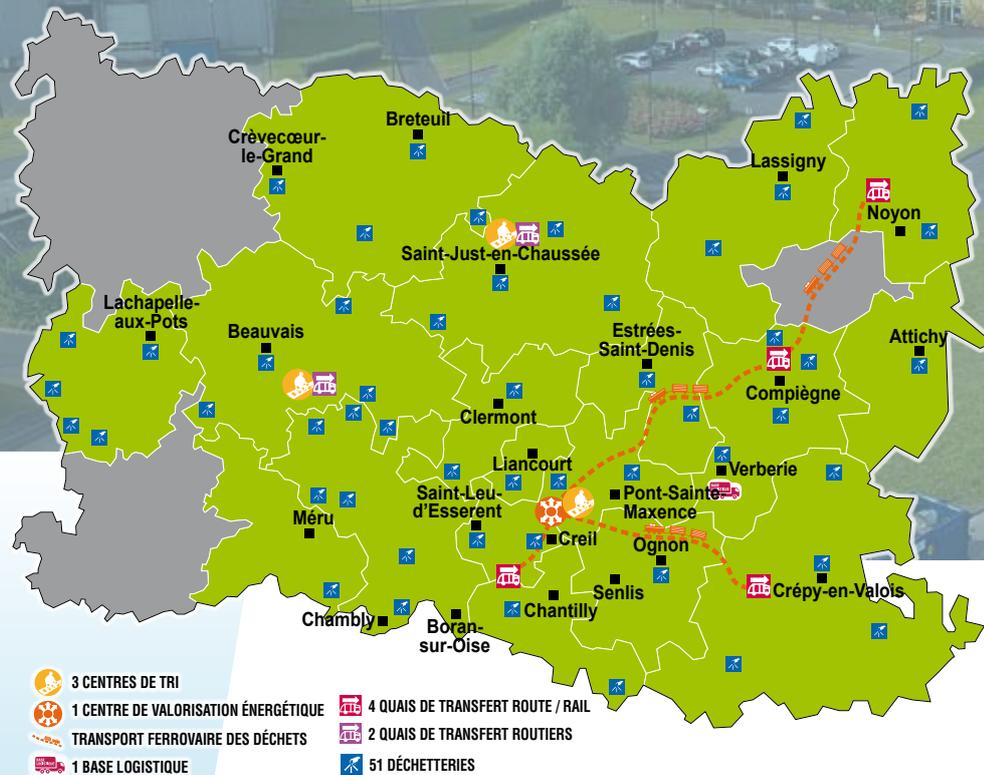


■ **Novitact.** Cette jeune entreprise innovante a développé un concept de bracelets tactiles, suite à des travaux sur la communication tactile menés à l'UTC. La société implantée au Parc tertiaire et scientifique propose des produits destinés aux sourds ou au domaine de la sécurité.

# Nos déchets gérés à une autre échelle



**Philippe MARINI,**  
président  
du SMDO



-  3 CENTRES DE TRI
-  1 CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
-  TRANSPORT FERROVAIRE DES DÉCHETS
-  1 BASE LOGISTIQUE
-  4 QUAIS DE TRANSFERT ROUTE / RAIL
-  2 QUAIS DE TRANSFERT ROUTIERS
-  51 DÉCHETTERIES

**Le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés sont désormais gérés par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), qui est le plus grand des Hauts-de-France.**

## Qu'est-ce que le SMDO ?

C'est une structure qui gère :

- Le transport par train des déchets collectés. Pour l'ARC les déchets collectés en camion sont amenés au quai de transfert, dans le quartier de Bellicart à Compiègne, avant d'être amenés par le rail jusqu'au centre de traitement de Villers-Saint-Paul (ce choix permet d'éviter un transport par camion coûteux et impactant sur le plan écologique).
- Les déchetteries.
- Le tri avant recyclage.

■ La valorisation énergétique des déchets.

Le nouveau syndicat est issu de la fusion entre deux anciennes structures, le SMVO et le SYMOVE, qui géraient respectivement les parties Est et Ouest de l'Oise.

## Quels changements au quotidien ?

Pour les habitants de notre intercommunalité, les systèmes de collecte et de tri ne changent pas. Ce sont les étapes suivantes (traitement et valorisation) qui vont évoluer.

## Quels intérêts ?

Gérer le sujet sur un territoire plus grand (750 000 habitants contre 500 000 auparavant), va permettre de mutualiser les coûts. D'ici fin 2018, tous les déchets du nouveau territoire seront valorisés au

## Minimiser les coûts et le répercuter aux habitants

"Je me suis toujours impliqué sur le sujet pour faire en sorte que l'on valorise nos déchets. J'ai été le président du SMVO depuis sa création, et je suis désormais le premier président du SMDO. Le passage à une dimension presque départementale permettra de minimiser les coûts pour un même service. Nous espérons ainsi pouvoir le répercuter aux habitants. C'est ce que nous avons réussi à faire sur l'ARC. En étant plus performants, nous avons baissé plusieurs fois la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la faisant passer de 9 % en 2006 à 7 % aujourd'hui."



Réservation obligatoire :  
**03 44 38 29 00**

## Une visite très instructive

Des visites du centre de valorisation énergétique et de tri sont organisées les mardis et jeudis. Elles permettent de mieux comprendre les étapes après la collecte des déchets. Ainsi, on ressort avec une nouvelle vision de nos gestes quotidiens (pourquoi ne pas imbriquer les emballages, pourquoi ne pas mettre tel objet dans la poubelle de tri...). Ces visites ont un tel succès qu'il faut réserver plusieurs mois à l'avance. Le prochain centre sera doté de passerelles pour mieux suivre encore les opérations.

## Du compost gratuit

Le SMDO organise des journées de distribution gratuite de compost (provenant des plateformes de compostage). Lors de cette opération, le SMDO propose des animations pour sensibiliser au compostage et aux autres gestes de réduction des déchets verts (paillage, mulching, choix d'espèces à pousse lente...). La distribution se limite à 2 sacs par carte d'accès aux déchetteries. Pour notre territoire, les dates à retenir sont le samedi 8 avril à la déchetterie de Verberie et le samedi 15 avril à déchetterie de Mercières.



centre de valorisation énergétique et de tri de Villers-Saint-Paul. De plus, un grand centre de tri de 60 000 tonnes va être réalisé, ce sera le seul en France à avoir une telle capacité tout en étant porté par une collectivité. Ce sera aussi un des plus performants.

Cette baisse des coûts pour la collectivité sera bien sûr bénéfique pour les habitants, avec à terme une éventuelle répercussion sur les taxes. Cet élargissement permettra aussi, sur le plan écologique, de recycler et valoriser davantage de matière, mais

aussi de limiter les transports en camion, avec la solution du train jusque-là utilisée uniquement sur le territoire du SMVO. L'acheminement par voie ferroviaire devrait être celui majoritairement utilisé également dans l'Ouest du département.



## Des composteurs à prix réduits

L'ARC propose des composteurs de 400 litres (à 18 €), de 570 litres (à 21 €) et de 820 litres (à 25 €). Ceux-ci sont en nombre limité.

Pour les obtenir, remplissez les bulletins disponibles à l'accueil de l'ARC ou sur [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr), dans la rubrique Environnement.

## Vos sacs distribués

La distribution des sacs de collecte est prévue entre mars et mai (les communes de l'ex-CCBA et les habitants d'immeubles disposant de poubelles ne sont pas concernés). En cas d'absence lors des deux passages, un avis avec les renseignements utiles sera déposé dans votre boîte aux lettres.



## Le Compiégnois dans votre poche



Déjà plus de 1 000 personnes ont téléchargé l'application gratuite "Compiègne et sa région". Elle permet de recevoir des actualités ou des bons plans chez les commerçants. Plus largement, elle vous donne des idées de sorties ou vous aide dans votre choix de restaurant. Nous vous invitons à vous approprier cet outil et à y contribuer en laissant vos avis et commentaires sur votre parc préféré, vos sites de loisirs favoris...



[www.compiègne-tourisme.fr](http://www.compiègne-tourisme.fr)



## Bientôt classés à l'UNESCO ?

**Une association a candidaté pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des sites funéraires et mémoriels du front ouest de la Première Guerre mondiale.**

Parmi eux, deux sites nous concernent directement : la nécropole militaire française de Royallieu à Compiègne et la nécropole franco-allemande de Thiescourt (située au Pays des Sources). La réponse est attendue pour juin 2018.

Pour soutenir la candidature : [www.paysages-et-sites-de-mémoire.fr](http://www.paysages-et-sites-de-mémoire.fr)



[www.hippodrome-compiegne.fr](http://www.hippodrome-compiegne.fr)

## L'hippodrome monte en puissance

Le superbe hippodrome du Putois va accueillir une quinzaine de courses supplémentaires cette année. C'est une excellente nouvelle pour les amateurs, mais aussi pour notre collectivité. C'est en effet le gage de retombées encore accrues en termes d'image et d'activités indirectes pour notre agglomération. Il faut aussi s'en réjouir dans la mesure où cela va augmenter les recettes de l'ARC liées à la taxe sur les paris hippiques. Le chiffre annuel devrait passer de 250 000 € à 400 000 €.

Lundi 6 mars	13h20	Quinté +	Obstacle
Mercredi 8 mars	12h30	PMU	Plat
Lundi 13 mars	13h20	Quinté +	Plat
Mercredi 15 mars	12h30	PMU	Obstacle
Lundi 20 mars	13h20	Quinté +	Plat
Lundi 27 mars	13h20	Quinté +	Plat
Mercredi 29 mars	12h30	PMU	Obstacle
Mardi 4 avril	16h10	PMU	Obstacle
Vendredi 7 avril	13h30	PMU	Plat
Samedi 22 avril	17h00	PMU	Obstacle
Lundi 24 avril	13h20	Quinté +	Plat
Jeudi 27 avril	12h50	Quinté +	Obstacle
Mardi 2 mai	12h50	Quinté +	Obstacle
Jeudi 4 mai	12h50	Quinté +	Plat
Mardi 16 mai	12h30	PMU	Obstacle
Vendredi 9 juin	13h30	PMU	Plat
Lundi 12 juin	13h20	Quinté +	Plat
<b>Samedi 24 juin</b>	<b>14h00</b>	<b>Quinté +</b>	<b>Plat</b>
Lundi 10 juillet	13h20	Quinté +	Plat
Mardi 25 juillet	12h50	Quinté +	Plat
<b>Samedi 29 juillet</b>	<b>16h00</b>	<b>PMH</b>	<b>Trot</b>
Dimanche 3 sept.	14h00	PMH	Trot
Vendredi 15 sept.	12h00	PMU	Obstacle
Dimanche 17 sept.	15h30	PMU	Plat
Mardi 26 sept.	12h50	Quinté +	Obstacle
Jeudi 28 sept.	12h50	Quinté +	Plat
Mardi 3 octobre	15h50	PMU	Plat
Jeudi 5 octobre	11h30	PMU	Obstacle
Lundi 9 octobre	12h30	PMU	Plat
Mardi 24 octobre	12h30	PMU	Plat
Samedi 28 octobre	14h00	Quinté +	Obstacle
Jeudi 2 novembre	12h30	PMU	Obstacle
<b>Vendredi 10 nov.</b>	<b>12h00</b>	<b>PMU</b>	<b>Obstacle</b>
Vendredi 24 nov.	12h00	PMU	Obstacle

■ Les 3 grands rendez-vous de l'année : 24 juin (Le Défi du galop) - 29 juillet (Fête de l'hippodrome) - 10 novembre (Crystal cup)

**ARC**  
AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Co-directeurs de la publication :  
Philippe Marini  
Eric de Valroger  
Rédaction :  
Service Communication

Illustrations : ARC - C. Schryve -  
Espace Jean Legendre - Théâtre  
impérial - Jean-Pierre Gilson -  
Fotolia

Conception, réalisation :  
Agence MP

Impression :  
Imprimerie de Compiègne  
ISSN : 1776 - 1557

ARC-Infos est une publication  
de l'ARC  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 10007  
60321 Compiègne cedex  
Tél. 03 44 40 76 00  
[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)